SELECT PREMIUM

DÉCEMBRE 2018



TITRE DE CREANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le titre de créance émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A[(1)]), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

Select Premium Décembre 2018 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- Période de commercialisation : du 12 novembre au 21 décembre 2018. La commercialisation du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
- **Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé (le remboursement automatique anticipé intervient si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son Niveau Initial). L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Automatique Anticipé.**
- Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptes-titres ordinaires. La présente brochure décrit les caractéristiques de Select Premium Décembre 2018 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.
- Code ISIN : FR0013369675

Communication à caractère publicitaire.
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

(1) Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation. Elles ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant, ni un argument de souscription du titre de créance.

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

EN QUELQUES MOTS...

SELECT PREMIUM DÉCEMBRE 2018 EST UN TITRE DE CRÉANCE PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

- La valeur du titre de créance s'apprécie selon l'évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER (« l'Indice »), indice représentatif du marché actions français. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an.
- Un remboursement automatique anticipé, majoré d'un gain de 10 %[1] par année écoulée si, à une Date d'Observation Annuelle du 30 décembre 2019 jusqu'au 28 décembre 2027, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
  - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain[2] de 100 %, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial (soit un gain de 10 % au titre des années écoulées)
  - Un remboursement du Capital Initial à l'échéance si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
  - Un risque de perte en capital partielle ou totale à l'échéance si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si l'Indice a baissé de 55 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'indice CAC® Large 60 EWER depuis l'origine, soit un remboursement final à 45 %.

[1] Soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRA) maximum de 9,53 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

[2] Soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRA) de 7,14 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance Select Premium Décembre 2018, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

Le titre est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 21 décembre 2018 jusqu'à la Date d'Échéance (le 5 janvier 2029) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 21 décembre 2018 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective, le Taux de Rendement Annuel Brut peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel Brut indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance Select Premium Décembre 2018 peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support Select Premium Décembre 2018 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**



AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES

- De l'année 1 à 9, si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial.
- De l'année 1 à 9, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, l'investisseur bénéficie d'un **gain de 10 % par année écoulée (soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 9,53 %[1]).**
- À l'échéance des 10 ans, si Select Premium Décembre 2018 n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial et bénéficie d'un **gain final de 100 %, soit 10 % par année écoulée (soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 7,14 %[2]).**
- À l'échéance des 10 ans, si Select Premium Décembre 2018 n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial.**

INCONVÉNIENTS

- **Select Premium Décembre 2018 présente un risque de perte partielle ou totale du capital** en cours de vie (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) et à l'échéance (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est inférieur à 60 % de son Niveau Initial). Le rendement de Select Premium Décembre 2018 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour des seuils de 60 % et de 80 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 an à 10 ans.
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à 10 %[1] par année écoulée.** L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut de l'Émetteur** (qui induit un risque de non remboursement), à une **dégradation de la qualité de crédit** de l'Émetteur (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit), et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- L'Indice est équipondéré et calculé dividendes nets réinvestis diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

[1] Soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRA) maximum de 9,53 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).
[2] Soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRA) de 7,14 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT ET DE COUPON

MÉCANISME DE COUPON CONDITIONNEL ANNUEL

Si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit :

SON CAPITAL INITIAL
+
UN COUPON CONDITIONNEL
DE 10 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE

TRA[1] MAXIMUM : 9,53 %[2]

REMBOURSEMENT FINAL

En l'absence de remboursement automatique anticipé, à la Date d'Observation Finale, le 28 décembre 2028, on observe le niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

CAS FAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit, le 5 janvier 2029 :

SON CAPITAL INITIAL MAJORÉ D'UN GAIN DE 100 %

Soit un gain de 10 % par année écoulée

TRA [1] : 7,14 %

CAS MEDIAN

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 5 janvier 2029 :

SON CAPITAL INITIAL

TRA [1] : 0 %

CAS DÉFAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit le 5 janvier 2029 :

SON CAPITAL INITIAL DIMINUÉ DE LA BAISSE DE L'INDICE

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice.
Cette perte en capital peut être partielle, ou totale.

[1] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel Brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).
[2] Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 10 % à la 1re Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 7 janvier 2020).

Pour les cas de figure illustrés, le remboursement anticipé (à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, l'Indice est en baisse par rapport à son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et Select Premium Décembre 2018 se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSE DE L'INDICE À L'ÉCHÉANCE (SUPÉRIEURE À 40 %)

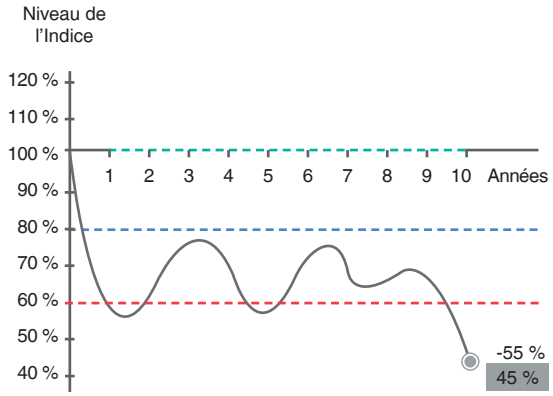

- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 45 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 55 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'Indice, soit 45 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'Indice, soit une perte de 55 %.

Remboursement final : 45 % du Capital Initial
TRA[1] : - 7,64 % (TRA identique à celui de l'Indice)

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSE DE L'INDICE À L'ÉCHÉANCE (INFÉRIEURE À 40 %)

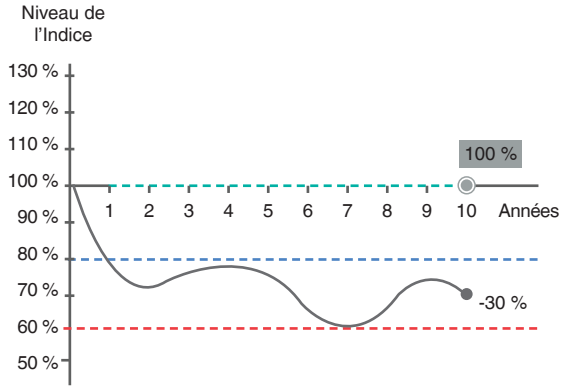

- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 70 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 30 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : 100 % du Capital Initial
TRA[1] : 0 % (contre -3,49 % pour l'Indice)

SCÉNARIO FAVORABLE : FORTE HAUSSE DE L'INDICE (PLAFONNEMENT DU GAIN)

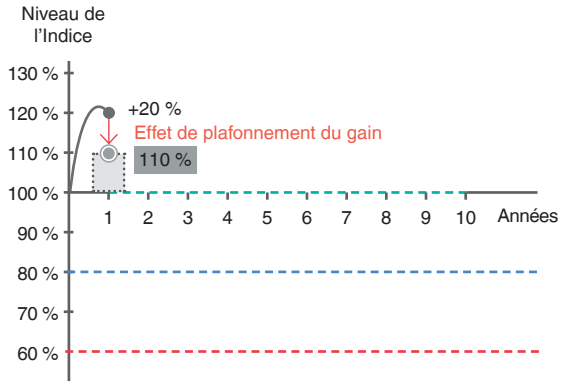

- À la 1re Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est égal à 120 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 10 % au titre de l'année écoulée. Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain), il est remboursé à 110 % contre 120 % pour un investissement direct sur l'Indice.

Remboursement final : 110 % du Capital Initial
TRA[1] : 9,53 % (contre 19,03 % pour l'Indice)

Performance de l'Indice
Niveau de remboursement du support
Seuil de perte en capital à l'échéance
Seuil d'activation du mécanisme de remboursement
Seuil du paiement du gain à l'échéance
Gain

Information importante : la valorisation de Select Premium Décembre 2018 en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle, s'il est proche de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 60 % et de 80 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

[1] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel Brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

PRÉSENTATION DE L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC® 40 et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC® Next 20). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. à titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,52 %. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index ; code ISIN : FR0012663334).

ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Performance historique de l'indice CAC® Large 60 EWER



Source : Bloomberg au 25 septembre 2018

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC® 40

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELORMITTAL
- ATOS
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- DASSAULT
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- HERMES INTERNATIONAL
- KERING
- LEGRAND
- L'ORÉAL
- LVMH
- MICHELIN
- ORANGE
- PERNOD RICARD
- PEUGEOT
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SODEXO
- STMICROELECTRONICS
- TECHNIP
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC® NEXT 20

- AIRFRANCE-KLM
- ALSTOM
- ARKEMA
- BUREAU VERITAS
- EDENRED
- EDF
- EIFFAGE
- FAURECIA
- GECINA
- GEMALTO NV
- INGENICO
- KLEPIERRE
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- SOLVAY
- SUEZ ENVIRONNEMENT
- TELEPERFORMANCE
- THALES
- UBISOFT

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que Select Premium Décembre 2018 n'est pas investi dans les actions des sociétés listées ci-dessus.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus d'émission visé par l'Autorité des Marchés Financiers (visa n°18-244 en date du 13 juin 2018).
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les titres de créance présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (Moody's : A1 ; Fitch : A ; S&P : A+). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Période de commercialisation	Du 12 novembre 2018 au 21 décembre 2018
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013369675
Valeur Nominale	1 000 euros
Durée d'investissement conseillée	10 ans maximum
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (ticker Bloomberg : CLEWE Index / Code ISIN : FR0012663334), calculé dividendes nets réinvestis diminué d'un montant forfaitaire de 5 %
Prix d'émission	100 % de la Valeur Nominale
Date d'Observation Initiale	28 décembre 2018
Dates d'Observation Annuelle	30 décembre 2019 ; 28 décembre 2020 ; 28 décembre 2021 ; 28 décembre 2022 ; 28 décembre 2023 ; 30 décembre 2024 ; 29 décembre 2025 ; 28 décembre 2026 ; 28 décembre 2027
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	7 janvier 2020 ; 5 janvier 2021 ; 5 janvier 2022 ; 5 janvier 2023 ; 5 janvier 2024 ; 7 janvier 2025 ; 6 janvier 2026 ; 5 janvier 2027 ; 5 janvier 2028
Date d'Observation Finale	28 décembre 2028
Date d'Émission et de Règlement	12 novembre 2018
Date d'Échéance	5 janvier 2029, en l'absence de remboursement anticipé
Niveau Initial	Cours de clôture de l'Indice le 28 décembre 2018
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Prévu, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture où l'Indice est publié.
Publication de valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur Six Telekurs, Bloomberg et une page publique du site de l'Émetteur (equityderivatives.natixis.com).
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Thomson Reuters (ci-après la « Société ») sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission de distribution pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,70 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, comptes-titres ordinaires

AVERTISSEMENTS

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus d'émission (le « Prospectus »). **Select Premium Décembre 2018 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité du Crédit Mutuel Arkéa qui commercialise le titre de créance Select Premium Décembre 2018. Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le titre de créance visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus d'émission (le « Prospectus ») de Select Premium Décembre 2018 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE. Il conviendrait de préciser que les titres de créance décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Select Premium Décembre 2018 est (i) éligible pour une souscription en comptes-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du titre de créance. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit. L'assureur d'une part, l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes. L'assureur s'engage sur le nombre d'unité de compte mais non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de tenue de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus, établi par Natixis, relatif à l'émission des Instruments Financiers a été approuvé le 13 juin 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 18-244. Il est disponible sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org), de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) pour les besoins de son admission à la cotation et de Natixis (equityderivatives.natixis.com). Par ailleurs, la documentation juridique du produit est disponible gratuitement, sur simple demande, à l'adresse de l'Émetteur. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution («ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT EURONEXT

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

CRÉDIT MUTUEL ARKEA

SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.

Siège social :
1, rue Louis Lichou
29480 LE RELECQ-KERHUON

Siren 775 577 018 RCS Brest.
Orias 07 025 585

Date d'impression de la brochure : 09/11/2018

papiers